



**CONSULAT
GÉNÉRAL
DE FRANCE
À LOS ANGELES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DEMANDE DE CERTIFICAT DE CAPACITÉ À MARIAGE (CCAM)

Liste des pièces à fournir

Pour une cérémonie célébrée aux États-Unis dans notre zone de compétence, la demande doit être reçue **2 à 3 mois** avant la date prévue pour le mariage.

La demande doit être adressée, par courrier uniquement, à :

Consulat général de France
Pôle état civil – nationalité
10390 Santa Monica Blvd, suite 410
Los Angeles, CA 90025
ETATS-UNIS

	V
<u>Pour toutes les demandes:</u>	
Formulaire de demande de CCAM complété, daté et signé par les 2 conjoints, indiquant le lieu du mariage et sa date approximative	
Original de la copie intégrale d'acte de naissance français du ou des conjoint(s) Français délivré depuis moins de 3 mois , à demander auprès de la mairie du lieu de naissance (naissance en France) ou du Service Central d'État Civil à Nantes (naissance à l'étranger) Pour réaliser une demande d'acte en ligne : demandes d'actes d'état civil en ligne	
Original de l'acte de naissance du conjoint étranger. Si cet acte n'est rédigé ni en français ni en anglais, il doit être accompagné d'une traduction établie par un traducteur diplômé. Si l'acte est délivré en exemplaire unique (il n'est pas possible d'obtenir un duplicata), joindre une photocopie. Les actes de naissance américains ne sont pas des actes uniques et seront conservés.	
Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport français du ou des conjoint(s) français, en cours de validité	
Photocopie de la pièce d'identité du conjoint étranger (passeport ou I.D)	
Photocopie du jugement de divorce du conjoint étranger , le cas échéant	
En cas de de veuvage : acte de décès ou livret de famille mis à jour	
Photocopie d'un justificatif de domicile pour chacun des conjoints (driver's licence, facture eau, électricité, téléphone...)	
<u>Pour les personnes résidant en France:</u>	
- une enveloppe format C4 (229mm x 324 mm) affranchie au tarif de 1€ libellée à vos noms et adresse - une enveloppe format C5 (162x229mm) affranchie au tarif de 1€ libellée à l'adresse de la mairie de résidence <u>uniquement si vous n'indiquez pas l'adresse email de votre mairie de résidence sur le formulaire</u>	
<u>Pour les personnes résidant aux États-Unis:</u>	
- une enveloppe format Letter (6''X9'') affranchie à \$1 libellée à vos noms et adresse	
<u>Pour les personnes qui ne résident ni en France ni aux États-Unis:</u>	
Le Consulat général de France prend en charge l'acheminement postal vers le consulat général de France le plus proche de votre résidence (le cas échéant, merci de l'indiquer sur le formulaire)	

N.B. : Les espèces, les money-orders, les coupons réponses internationaux ne sont pas acceptés.

Selon les cas, des documents complémentaires pourront être demandés.



Tout dossier incomplet sera retourné

